

**Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional
des Monts d'Ardèche**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU SYNDICAL DU 5 JUILLET 2022

N° BS juillet-08

Objet :

Demande de subvention pour un programme d'étude sur l'avifaune des milieux agricoles et pastoraux

L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet, à Jaujac à 17h30, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Dominique ALLIX.

Nombre de voix en exercice : 40
Nombre de voix présentes et représentées : 30
Date de convocation : 28 juin 2022
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 0

Présents :

ALLIX	Dominique	L'HERMINIER	Raoul
ANCHISI	Jean-Pierre	LECLERC	Thierry
BASTIDE	Bérangère	MENGIN	Jean-Marie
BÖHLE	Patrick	USALA	Catherine
BOYER	Joël	VERNOL	Daniel
BROUSSE	Christian	DUCHAMP	Cécile
FEOUGIER	Alain	RIEU-FROMENTIN	Françoise
GUILLO	Vincent	MASSEBEUF	Isabelle
HOUETZ	Marion		

Représentés :

TEYSSIER	Baptiste	procuration à	BOYER	Joël
WESTERLOPPE	Marie-Laure	procuration à	L'HERMINIER	Raoul
DELEUZE-DALZON	Chloé	procuration à	MASSEBEUF	Isabelle
VIDAL	Carine	procuration à	MASSEBEUF	Isabelle

Excusés :

AMRANE	Nadia	OUILLON-PELISSIER	Elisabeth
DUPRE	Laurie		

Absents :

BOUET	Lynda	DELABRE	Philippe
TISSIER	Pierre	TOURVIEILHE	Max

Contexte :

La présence d'une importante mosaïque d'habitats sur le site Eyrieux-Boutières, notamment liée aux activités agricoles, à la présence d'îlots forestiers et de cours d'eau, ainsi que la forte amplitude altimétrique du site et sa situation biogéographique (soumis aux influences climatiques à la fois continentales et méditerranéennes), induisent un territoire très riche en habitat d'espèces et en biodiversité, notamment pour l'avifaune.

Plusieurs études réalisées sur l'ENS « Serres Boutiérot et vallées de l'Auzène de la Gluèyre et de l'Orsanne », l'étude DOCUGE ainsi que les mises à jour des documents ZNIEFF ont mis en avant cette richesse du site en oiseaux, notamment en oiseaux liés aux milieux ouverts et semi-ouverts dits macro-insectivores tels que le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), la Pie Grièche écorcheur (*Lanius collurio*), le Pipit rousseline (*Anthus campestris*), le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), la fauvette Pitchou (*Sylvia undata*) ou encore le Tarier des Prés (*Saxicola rubetra*) pour les passereaux.

Néanmoins, l'abandon du pastoralisme, la déprise agricole et les modifications des pratiques survenues depuis les années 1970, ont entraîné progressivement la fermeture des milieux et une forte perte des mosaïques d'habitats et des ressources alimentaires favorables à cette avifaune inféodée aux milieux ouverts, semi-ouverts et aux effets de lisières. Les effets du changement climatique n'ont pas été étudiés à ce jour mais il est fort probable qu'ils aient une incidence notable sur la diversité et les effectifs de l'avifaune de ces milieux.

L'étude proposée (en cohérence avec les objectifs opérationnels du DOCUGE du site Eyrieux-Boutières : SUI.1 : Améliorer la connaissance locale des espèces et des habitats relevant de la Directive Habitats et des espèces remarquables / SUI.1.3 : Améliorer les connaissances sur les oiseaux et leurs habitats), vise à dresser un état des lieux des populations et espèces inféodées à ces milieux (bruants spp., pies-grièches, alouettes spp., etc.) sur le secteur des Eyrieux-Boutières, et à établir des pistes de suivi et d'actions pour leur maintien dans un bon état de conservation.

Objectifs :

L'étude proposée (en cohérence avec les objectifs opérationnels du DOCUGE du site Eyrieux-Boutières), vise à :

- Améliorer la connaissance et la préservation des espèces remarquables ;
- Assurer un suivi des populations avifaunistiques à enjeux et caractéristiques des milieux ouverts et semi-ouverts ;
- Connaître les dynamiques de populations ;
- Prévenir les dérangements.

Au regard des résultats obtenus, des recommandations de gestion pourront être faites, aussi bien à l'échelle des parcelles agricoles, des exploitations que d'ensembles écologiques plus larges (vallées, plateau, etc.). L'étude posera également les bases de suivis à long-terme et d'indicateurs de l'évolution de la biodiversité, dans la perspective du changement climatique.

Descriptif :

Afin de mener à bien cette étude et obtenir des résultats satisfaisants permettant la mise en œuvre d'actions opérationnelles en faveur des oiseaux des milieux ouverts, semi-ouverts et rattachés aux lisières, il s'agira de :

- Rédiger un cahier des charges traduisant les enjeux, les objectifs et les attentes pour cette étude ;
- Au regard de l'étendue du site, cette étude ne pourra pas être exhaustive d'un point de vue géographique. Aussi, il sera demandé au prestataire de proposer un protocole permettant une approche qualitative globale tout en n'étant pas exhaustive. Par exemple, il pourrait être mis en place un découpage du site s'appuyant sur des zones homogènes d'un point de vue des enjeux de l'étude et d'y étudier au travers de stations ciblées et d'un protocole adapté, le contexte avifaunistique dont les résultats seront représentatifs et transposables à la zone étudiée ;
- Lancer un marché ;
- Solliciter un arrêté du Préfet de Région pour obtenir l'accès aux propriétés privées en vue de réaliser la mission et l'afficher dans les mairies concernées ;
- Constituer un comité technique de suivi et de validation des différentes étapes de l'étude ;
- Suivre et coordonner l'étude pour sa bonne réalisation ;
- Rendre un rapport sur l'état des populations et des habitats d'espèces (approche écologique) et une cartographie de localisation sous format SIG (la trame de la base de données pour les inventaires faunistiques sera transmise

- par la structure animatrice au prestataire afin d'homogénéiser les données récoltées). Cette synthèse sera réalisée par le prestataire à la fin des inventaires afin de dresser un bilan sur l'évolution des populations ;
- Promulguer au travers du rapport des conseils techniques et des propositions de mesures de gestion au gestionnaire, comprenant des propositions de suivis dans le temps de l'avifaune indicatrices de l'état des milieux et des cortèges associés et si nécessaire des actions de restauration, de communication, etc. à mettre en œuvre.

Cette action pourra faire l'objet d'une restitution grand public et sera présentée au comité de pilotage du site. Les données recueillies lors de cette étude seront reversées au Muséum National d'Histoire Naturelle (programme STOC Suivi Temporel des Oiseaux Communs).

Calendrier prévisionnel :

Date de début : 01/03/2023

Date de fin : 31/12/2024

Budget prévisionnel :

Porteur de projet	Montant prévisionnel retenu (TTC)	Subvention Etat DREAL DDT	%
Parc	12 000 €	12 000 €	100 %

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

DECIDE

- D'APPROUVER le projet présenté ainsi que son plan de financement,
- D'AUTORISER le Président à solliciter la subvention présentée auprès de l'Etat,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Jaujac, le 5 juillet 2022, pour extrait conforme

Le Président
Dominique ALLIX

